

Communiqué de presse

Christian Pierret interpelle Pierre Moscovici

Dans un courrier en date du 15 novembre dernier, Christian Pierret, Président de la FVM et maire de Saint-Dié-des-Vosges, a saisi Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances des conséquences budgétaires et fiscales de la base minimum de cotisation foncière des entreprises (CFE). En effet, les redevables à la CFE peuvent se voir appliquer une base plancher d'imposition fixée par délibération à prendre avant le 31 décembre de la première année d'application.

Christian Pierret y souligne que « *des intercommunalités de villes moyennes ont, l'an passé, délibéré pour revoir les limites de cette base taxable, et cela sans pouvoir en mesurer ni connaître précisément les conséquences, puisque ne pouvant avoir accès aux prévisions de liquidation de l'administration fiscale* ». Cette cotisation a aujourd'hui des répercussions importantes pour certaines entreprises - notamment celles dont le chiffre d'affaires est de plus de 100 000 euros - et qui, pour autant, ne font pas de gros bénéfices.

Dans une période agitée où artisans, professions libérales, et commerçants reçoivent leur avis d'imposition - la date limite de paiement est fixée au 15 décembre cette année - le président de la FVM souhaite savoir « *dans quelle mesure Bercy pourrait rapidement informer les collectivités des possibilités de rapporter leurs précédentes délibérations, et étudier en partenariat avec elles les principes et les conséquences d'une nouvelle* ».

« *Dans un souci de justice fiscale* » le président de la FVM souhaite enfin savoir « *s'il existe des possibilités d'adapter la législation fiscale afin de moduler cette cotisation minimum en fonction de la nomenclature des activités exercées. Cette mesure permettrait de corriger au moins partiellement l'aubaine fiscale dont ont profité les titulaires de BNC, lors la réforme de la taxe professionnelle* ».

Contact médias : *Echos de villes* : Sophie Prévost – Marie-Christine Decoox tél. : 01 42 21 12 18

La Fédération des Villes Moyennes

Association pluraliste présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centres dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

FVM

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contact :

Armand Pinoteau, chargé de mission

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr